

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Réunion du Conseil Municipal
26 juin 2023



SOMMAIRE

Les résultats de l'exercice 2022 et l'évolution de l'épargne

L'évolution des dépenses de fonctionnement

L'évolution des recettes de fonctionnement

Les dépenses d'investissement réalisées

Le plan Ecoles

Le cadre de vie

La modernisation des services et des équipements

L'entretien du patrimoine non scolaire

Synthèse

Le financement des dépenses d'équipement

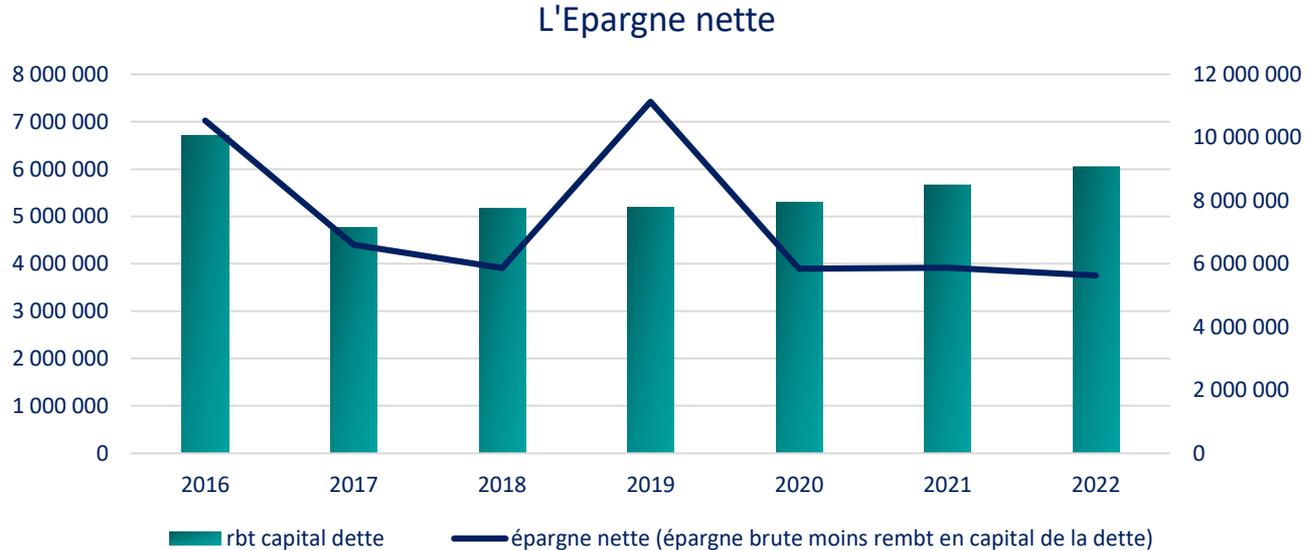
LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Compte administratif 2022	Dépenses	Recettes
Investissement	33 190 091 €	34 216 880 €
Fonctionnement	81 325 691€	86 929 863 €
Soit un résultat net 2022		6 630 961 €
Reprise résultat n-1		1 888 866 €
Report de crédits (investissement)	17 542 062€	17 587 812€
Résultat global 2022		8 565 577€

Rappel : le résultat global 2021 était 6 018 895€.

L'EPARGNE

L'ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE



Une épargne brute en hausse de 148 240 €.

Une épargne nette en léger recul toutefois (- 4,20 %) du fait d'une progression de l'annuité de 395 275 €.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 70,79 M€ contre 68,79 M€ en 2021, soit une augmentation de 2,1 M€ (+2,91 %). Cette hausse repose sur plusieurs causes.

Les charges de personnel progressent de 1,06 M€ (+2,52 %).

Les dépenses subies correspondent à:

- L'augmentation de la valeur du point d'indice (541 K€)
- La revalorisation du SMIC (130 K€)
- Le phénomène GVT (382 K€)
- Les réformes catégorielles (35 K€)
- Les heures supplémentaires liées à l'organisation des scrutins 2022 (172 K€)
- L'indemnité inflation (85,5 K€ - avec recette afférente)

En complément, la Ville a fait le choix de créer quelques nouveaux postes (455 K€) et de maintenir son action en faveur de l'apprentissage (+ 115 K€) :

- Secteur de l'Education au titre de l'ouverture du GS DOLTO : 8 postes pourvus
- Secteur cadre de vie : 4 postes pour la propreté urbaine et 4 postes pour la brigade environnement
- Volet apprentissage : redynamisation après ralentissement subi durant la crise sanitaire
- S'ajoutent nos diverses prestations d'actions sociales à travers notamment le CNAS, l'association AERO, la mutuelle, le pique-nique du personnel, etc...

L'EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les **autres charges courantes** progressent de +807 K€ (+3,62%)

Elles se portent à 23,08 M€, soit un niveau proche de celui de 2019 (22,97 M€).

Néanmoins, parmi les principales hausses subies, on peut relever :

- Charges de compensation service public DSP Centre nautique : + 9,98 %
- Frais de nettoyage des locaux : + 7,85 %
- Berceaux réservés : + 4,69 %
- Dépenses énergétiques : + 6,55 %
- Carburant : + 31,2 %

On constate que ces hausses sont essentiellement liées à l'inflation.

En complément, les **subventions aux associations** progressent de 1,22 % tandis que l'aide apportée au CCAS évolue de 1,95 %.

Enfin, les **charges exceptionnelles** augmentent significativement (+301 K€), suite à l'annulation de 480 K€ de titres (annulations dans le cadre de la cession de l'hôtel Brément (Conseils municipaux de mai et juin 2022)).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le total des recettes réelles de fonctionnement se monte à 85,89 M€. Elles augmentent en 2022 de près de 2,47 M€ (+ 2,97 %) par rapport à 2021.

Les dotations de l'Etat (DGF, DSU, DNP, compensations fiscales) évoluent légèrement (+82 K€). Cette hausse se fonde uniquement sur les allocations compensatrices.

Les autres participations diminuent significativement (-1,55 M€). Pour mémoire, en 2021, la Ville a bénéficié de remboursements de l'ARS pour la mise en place et le fonctionnement du centre de vaccination et de fonds de compensation lié aux pertes subies par la crise sanitaire.

Les produits fiscaux directs (TH, TF) connaissent une forte dynamique du fait essentiellement de la revalorisation des bases (1,6 M€, soit +3,95 %).

Les droits de mutation (DMTO) restent à un haut niveau : + 2,11 M€ en 2022.

Le **FSRIF** baisse de - 272 K€ pour s'établir à 671 K€ en 2022.

Les produits des services et du domaine diminuent de - 0,5M€. Cette baisse est essentiellement due à d'importants rattachements réalisés fin 2021.

Les produits exceptionnels progressent quant à eux de + 2,16 M€, grâce aux cessions de l'hôtel Brément et des pavillons rue Betremieux.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : L'EDUCATION

14,6 M€ consacrés à l'éducation en 2022, dont :

- ✓ Construction de l'élémentaire Mermoz (6,72€)
- ✓ Construction du groupe scolaire Coteaux Beauclair et son équipement (5,71 M€)
- ✓ Finalisation des travaux et équipements du groupe scolaire Simone Veil (0,65 M€)
- ✓ Etudes et premiers travaux de rénovation de la maternelle Bois Perrier (616 K€)
- ✓ Equipement des écoles en dispositif PPMS – Plan particulier de mise en sûreté (116 K€)
- ✓ Equipement et modernisation numérique des écoles et centres de loisirs (105 K€)
- ✓ Diagnostics préalables à la rénovation de groupe scolaire Les Marnaudes (58 K€)
- ✓ Rénovation de la couverture et de la toiture de l'école Raspail (94 K€)
- ✓ Réfection des menuiseries de l'élémentaire Betremieux (85 K€)
- ✓ Entretien et rénovation du réseau de chauffage au sein des groupes scolaires (67K€)
- ✓ Aménagement de la cour d'école des Boutours (67,6 K€)
- ✓ Réfection des sanitaires de la maternelle Jean Moulin (54 K€),
- ✓ Achat de mobilier scolaire et de matériel spécifique pour les écoles et les centres de loisirs (185 K€)

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : LE CADRE DE VIE

4,73 M€ dédiés à l'amélioration du cadre de vie des habitants, dont :

- ✓ La rénovation et l'entretien des voiries communales (2,8 M€) avec les rues ADER, Bellepêche, Laennec et Guesde
- ✓ La modernisation de l'éclairage public (1,23 M€)
- ✓ L'embellissement et la protection des espaces verts et extérieurs (345 K€)
- ✓ Le maintien en l'état et l'extension du réseau de vidéo protection (213,5 K€)
- ✓ Les investissements nécessaires à la mise en place du nouveau marché de stationnement payant (141 K€)
- ✓ L'enfouissement des réseaux aériens (95,5 K€)
- ✓ Le plan vélo (31 K€)

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE (NON SCOLAIRE)

2,28 M€ consacrés à l'entretien du reste du patrimoine et aux acquisitions foncières, dont :

- ✓ La rénovation des équipements sportifs : complexe Lavoisier, stade Girodit... (700 K€)
- ✓ La rénovation des équipements culturels : ENACR, bibliothèques, Simenon, conservatoire...(587 K€)
- ✓ La rénovation des équipements de la petite enfance avec notamment la couverture du multi-accueil Anne Frank (142 K€)
- ✓ Le gros entretien des cimetières (141 K€) avec notamment l'accueil du nouveau cimetière
- ✓ Les dernières situations pour le nouveau Centre Technique Voirie (63 K€)
- ✓ Les travaux de mise aux normes et d'installation de chauffage et d'assainissement sur les sites ESAT et IME (47,8 K€)
- ✓ L'équipement et l'embellissement des centres sociaux avec notamment le remplacement du carrelage au cercle Boissière (43,4 K€)
- ✓ Le remplacement de la centrale incendie de la RPA Barroy (36 K€)
- ✓ La réfection de la halle du marché de la gare (10,7 K€)

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : LA MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DES SERVICES

800 K€ consacrés à la modernisation des services, notamment :

- ✓ 557 K€ pour les systèmes d'information dont :
 - Le renouvellement du matériel (158 K€)
 - Le renouvellement des licences (101 K€)
 - Le développement de l'hyperviseur (149 K€)
 - Diverses missions d'accompagnement (RGPD, pilotage de l'infrastructure...)
- ✓ Le rajeunissement du parc roulant (104 K€)
- ✓ Du matériel pour le service régie évènementiel (99,8 K€)
- ✓ Le renouvellement du mobilier (34,8 K€)

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : SYNTHÈSE

Dépenses d'investissement réalisées	Dépenses
L'éducation	14,6 M€
Le cadre de vie	4,73 M€
L'entretien du patrimoine et les acquisitions foncières	2,28 M€
La modernisation des services et équipements	0,8 M€
Les autres dépenses (participation BSPP notamment)	0,24 M€
Dépenses d'investissement réalisées (en M€)	22,65 M€

Au total, les dépenses d'équipements ont donc atteint en 2022 la somme de 22,65 M€, soit 4,8 M€ que la moyenne du mandat 2014-2020.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LE FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

18,25 M€ de recettes réelles d'investissement reçues, dont :

- La taxe d'aménagement (988 K€)
- Le reversement de la TVA sur les dépenses d'équipement de 2021 (FCTVA = 3,66 M€)
- Les subventions et participations d'équipement (5,7 M€) – cf. tableau ci-dessous :
- L'emprunt consolidé (7,45M€)

Opérations subventionnées	Financeurs	Subvention (K€)
Groupe scolaire Coteaux Beauclair	PAREDEV	3 000
Elémentaire Mermoz	MGP – DSIL Etat	700
ALSH Jacques Chirac	MGP – ADEME – Région IDF	879
Rue Laennec	Villemomble	196
GS S Veil	Région IDF – DSIL Etat	96
Autres équipements	Région, Département, CNDS, SIPPEREC, CAF	320
Produit des amendes de police	Etat	155
Aide à la relance de la construction durable	Etat	354

L'autofinancement vient enfin compléter ces recettes d'investissement.

Merci de votre attention